



Communiqué de presse

Paris, le 16 octobre 2013



15ème édition du colloque franco-japonais d'océanographie

« Productivité marine, perturbations et résilience des socio-écosystèmes »

17 et 18 octobre à la CCI Boulogne-sur-Mer¹ et 20 et 21 octobre à Marseille

Pour en savoir plus, consultez le site [web](#) du colloque.

Les écosystèmes estuariens, littoraux et côtiers sont des environnements sensibles soumis à une pression croissante, notamment du fait des modifications climatiques et des activités humaines.

En France comme au Japon, les observations et les constatations effectuées suite aux effets des perturbations de grande ampleur, questionnent non seulement sur les capacités de restauration des écosystèmes impactés, mais aussi sur les possibilités d'adaptation des communautés humaines *via* différents outils d'atténuation : aires marines protégées, récifs artificiels, restauration des milieux, etc.

Du 17 au 21 octobre, à l'occasion du colloque "Productivité marine, perturbations et résilience des socio-écosystèmes" organisé par les deux Sociétés franco-japonaises d'océanographie en liaison étroite avec l'Ifremer et le CNRS, une centaine de scientifiques français et japonais partageront leurs expériences et leurs travaux sur ce thème.

Ainsi, une vingtaine de chercheurs japonais issus de plus de 10 instituts et d'agences de recherche, viendront échanger leurs savoirs avec leurs collègues français, en particulier sur la dégradation des milieux après Fukushima et sur les conséquences écologiques du tsunami sur les écosystèmes.

Dans un contexte de dégradation et de perte de productivité d'un grand nombre d'écosystèmes, la 15ème édition du colloque franco-japonais d'océanographie portera sur le maintien de l'approvisionnement de produits alimentaires d'origine aquatique et examinera les solutions en relation avec la protection des zones naturelles.

Pour la France, et plus généralement pour l'Union européenne, ce questionnement est à repositionner dans le cadre de la nouvelle Politique Commune des Pêches (PCP) et sa mise en cohérence avec le pilier environnemental de la Politique Maritime Intégrée : la Directive Cadre Stratégie

¹ Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Opale - Nord de France ; 98 Boulevard Gambetta 62200 Boulogne-sur-Mer

pour le Milieu Marin (DCSMM) dont l'objectif est de restaurer d'ici à 2020 un bon état écologique (ou environnemental) des écorégions marines européennes. Parmi les 11 descripteurs du bon état écologique (BEE) figurent la biodiversité, les espèces exploitées, les réseaux trophiques, les espèces invasives, l'intégrité des fonds marins, les effets des contaminants et leur présence dans les aliments d'origine marine.

Pour le Japon, le secteur de la pêche est, comme en Europe et en France, en voie de régression, mais constitue encore avec ses 200 000 pêcheurs et aquaculteurs, un secteur d'importance sociale et économique majeure.

95% des 120 000 entreprises de pêche et d'aquaculture sont déployées en eaux côtières et emploient une main d'œuvre locale et familiale.

Au Japon comme en Europe ce secteur souffre d'un épuisement des ressources halieutiques régionales. La production en organismes marins, qui était de l'ordre de 11 millions de tonnes dans les années 1980, n'était plus que de 5,7 millions de tonnes en 2006 et de 5,4 millions de tonnes en 2009 pour une consommation intérieure de 7,2 millions de tonnes. Ainsi comme l'Europe et la France, le Japon est fortement déficitaire en produits de la mer et importe une grande part de sa consommation.

Depuis 2007, le Japon a développé une politique de la pêche caractérisée par différents objectifs : restauration des stocks ; redynamisation des activités de la pêche pour assurer la durabilité du secteur ; renforcement de la dynamique de la filière des produits de la mer autour de la transformation, distribution et consommation ; développement et application de nouvelles technologies ; développement de nouveaux concepts d'exploitation basés sur d'anciennes pratiques protégeant les milieux naturels.

Le Japon a une longue expérience de l'aménagement intégré de sa zone côtière autour du concept de «Sato-Umi» (ou village marin) qui permet d'associer plus directement les pêcheurs professionnels regroupés en coopératives, à l'exploitation raisonnée des milieux naturels marins. Ainsi, les composantes écologiques, économiques et sociales sont intégrées dans le respect de la conservation d'un patrimoine maritime.

C'est un pays soumis à de fortes contraintes naturelles. De graves séismes et de puissants tsunamis affectent fortement les écosystèmes et ont amené les chercheurs et gestionnaires japonais à développer des techniques de restauration et de remédiation environnementale très diversifiées : récifs artificiels, soutiens d'effectifs, aquaculture d'espèces variées,...

L'approche écosystémique est ainsi en Europe comme au Japon largement mise en œuvre à différents niveaux : local, régional et national et la comparaison des approches à partir d'exemples choisis constitue l'une des bases thématiques du 15ème colloque franco-japonais d'océanographie.